

## **Epreuve orale de l'E.A.F. : du bon usage du « descriptif des lectures et activités ». Quelques préconisations**

Les programmes de français du lycée, dans le cadre des objets d'étude prescrits, laissent aux enseignants une liberté pédagogique quant au choix des œuvres à étudier, des textes à travailler en lecture analytique et des activités de toutes sortes à conduire dans les séquences. Ces choix ont vocation à figurer ensuite dans le descriptif des lectures et activités présenté par le candidat lors de l'épreuve orale de l'E.A.F.

Concernant ce descriptif, il apparaît nécessaire d'apporter des éléments pour en guider la conception et la mise en forme.

Dans cette perspective, les préconisations qui vont suivre sont nées de la double préoccupation de préserver la liberté pédagogique des enseignants tout en permettant à chacun de savoir ce qu'il convient de faire figurer ou de ne pas faire figurer dans le descriptif, et de quelles manières.

L'enjeu de ce texte, fondé sur les constats de professeurs, de modérateurs durant l'examen et des corps d'inspection, est aussi de favoriser une évaluation harmonieuse et équitable des candidats à l'examen.

*Références du cadre réglementaire :*

*B.O. spécial n° 9 du 30 septembre 2010*

*B.O. spécial n° 7 du 6 octobre 2011*

*On trouve ces textes dans leur version intégrale sur Éduscol.*

### **1) Le « descriptif des lectures et activités » en classe de première : un double enjeu.**

#### ➤ Un enjeu institutionnel :

Le « descriptif » est un outil de communication entre le professeur du candidat durant l'année et le professeur examinateur lors de l'épreuve orale de l'E.A.F. En ce sens, le descriptif doit être pleinement compréhensible pour l'examineur : de sa clarté dépend la richesse de l'entretien mené avec le candidat, et la mise en condition de réussite de ce dernier.

Il revêt une véritable dimension contractuelle. Signé par le professeur du candidat et par le chef d'établissement, il devient un document officiel.

#### ➤ Un enjeu pédagogique :

Il est particulièrement favorable aux apprentissages des élèves de concevoir aussi le descriptif comme un outil de dialogue entre l'enseignant et sa classe, bien en amont de l'épreuve orale.

Trop souvent, en effet, les élèves sont oubliés comme destinataires premiers de ce document. Or, au-delà de sa fonction utilitaire pour l'élève (outil pour les révisions), on a surtout intérêt à envisager le descriptif comme le moyen de faire avec la classe un bilan pour chaque séquence.

Dans cette perspective, il sera donc toujours formateur d'associer les élèves à son élaboration, et ce à différents moments de l'année (lorsqu'il est procédé à la synthèse d'une ou plusieurs séquences, par exemple).

### **2) Lever un malentendu nocif : un texte étudié en lecture analytique n'est pas réductible à une fiche de révision.**

➤ Il est important de rappeler que le nombre de lectures analytiques à présenter dans le descriptif n'est précisé dans aucun texte officiel. Nous prendrons le parti de préconiser un nombre indicatif pour harmoniser les usages, dans un souci d'équité entre les candidats. Toutefois, l'accumulation des lectures analytiques ne doit pas être considérée comme une fin en soi. Ce sont les apprentissages visés à travers cette activité qui doivent être remis au centre des séances : les compétences nécessaires pour devenir un lecteur autonome, celles liées à l'expression orale, celles aboutissant à la construction d'interprétations raisonnées.

➤ Dans la même logique, rappelons qu'il ne faut en aucun cas inscrire dans le descriptif la problématique choisie en classe pour chaque lecture analytique : c'est à l'examineur de poser la question de son choix, et au candidat de construire un trajet dans le texte en fonction de cette question.

### 3) Quelles informations doivent figurer dans le descriptif des lectures et activités ?

Nous recommandons que figurent pour chaque séquence :

<b>Le titre</b> de la séquence (qui sera différent de l'intitulé de l'objet d'étude).
<b>L'objet d'étude</b> ou les objets d'étude croisés.
<b>Une problématique</b> spécifique (restreignant la portée de l'objet d'étude) : Elle ne sera ni vague ni exagérément complexe, mais formulée de manière à ce qu'elle fasse pleinement sens pour des lycéens, qui s'approprient ainsi le parcours tracé au long de la séquence. (Son explication pourra d'ailleurs faire l'objet d'une question lors de l'entretien.) Rappelons qu'une « problématique » n'est pas une thématique ; elle se formule de façon interrogative et la séquence consiste à chercher des éléments de réponse à cette question.
<b>Le support</b> : groupement de textes <i>ou</i> œuvre intégrale.
<b>Les lectures analytiques</b> menées en classe : au nombre de 2 voire 3 au moins (plus fréquemment 3 à 6) par séquence.
<b>Les activités et lectures complémentaires</b> : Cette rubrique est essentielle pour que le descriptif soit un reflet du travail mené en classe et hors la classe par les élèves. On prendra garde toutefois à ne pas viser l'exhaustivité au risque d'une liste pléthorique d'activités. On apportera surtout tout élément permettant à l'examineur de se faire une idée précise ainsi que concrète du travail réellement mené, des « <b>activités</b> » effectuées. On pourra trouver dans cette rubrique <u>quelques éléments</u> parmi les suivants : <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> les textes étudiés en classe en lectures complémentaires (par exemple, des textes traduits, des textes non littéraires, des textes et documents relevant des langues et cultures de l'antiquité) ;</li><li><input type="checkbox"/> les lectures cursives de textes complémentaires ;</li><li><input type="checkbox"/> les lectures cursives d'œuvres complètes (préciser, dans ce cas, si l'élève a fait un choix personnel dans une liste ou si une même lecture a été donnée à tous et quels types d'exploitation/partage ont été faits de cette lecture) ;</li><li><input type="checkbox"/> les lectures comparées de textes ;</li><li><input type="checkbox"/> dans le cas de l'étude d'une œuvre intégrale : les nécessaires lectures transversales ayant fait travailler la classe sur l'ensemble de l'œuvre à chaque fois (itinéraires dans une œuvre : itinéraires thématiques, étude d'un personnage, d'un motif, etc.) <i>N.B. : on rappellera en effet qu'une séquence d'étude d'œuvre intégrale repose à la fois sur des études de passages délimités et sur des études d'ensemble ;</i></li><li><input type="checkbox"/> les travaux sur des corpus E.A.F. ;</li><li><input type="checkbox"/> les travaux d'écriture proposés aux élèves ;</li><li><input type="checkbox"/> les travaux de recherche. (recherche en groupe/individuelle ?, avec quel cadre de travail ?, quelle exploitation, écrite ou orale, a été faite de ces recherches ensuite ?) ;</li><li><input type="checkbox"/> les lectures d'images (fixes ou mobiles) et l'approche d'œuvres artistiques dans le cadre des prolongements en H.D.A. prévus par les programmes ;</li><li><input type="checkbox"/> les mises en voix ;</li><li><input type="checkbox"/> les projets et réalisations individuelles ou collectives en lien avec la séquence ;</li><li><input type="checkbox"/> la ou les éventuelles micro-séquences (on entend par là une séquence rapide, aux supports, activités et objectifs limités) qui ont pu être faites préalablement ou postérieurement à la séquence et qui ont permis de l'enrichir ;</li><li><input type="checkbox"/> les sorties culturelles en lien avec la séquence (apporter là encore toute précision permettant de comprendre ce que les élèves ont fait et quels apprentissages ont été visés).</li></ul>
<i>On aura enfin intérêt à faire figurer la rubrique suivante :</i> <b>Éléments notionnels et culturels</b> particulièrement abordés pendant la séquence. Par exemple : réflexion autour d'un mouvement littéraire ; étude d'un contexte culturel particulier ; étude d'un registre littéraire ; étude de caractéristiques génériques et stylistiques liées aux textes lus en classe ; notion philosophique, etc.

#### 4) Données quantitatives :

En vue d'une harmonisation des pratiques, nous donnons ici quelques indications chiffrées, dont certaines sont issues des textes officiels et d'autres constituent des préconisations académiques d'après les usages.

	Nombre minimum de séquences (<programmes)	Nombre minimum d'œuvres intégrales étudiées (<programmes)	Nombre total de lectures analytiques dans le descriptif. (<usages/préconisations)
Pour les classes de 1 <sup>ère</sup> technologique	4	2	Autour de 15
Pour les classes de 1 <sup>ère</sup> S/ES	6	3	Autour de 20
Pour les classes de 1 <sup>ère</sup> L	8 (6+2)	5 (3+2)	Autour de 25

Guillaume Duez, Mélanie Pircar, Sophie Savage, Jean-Philippe Taboulot  
Pour l'équipe des IA-IPR de Lettres de l'académie de Créteil  
Novembre 2015